

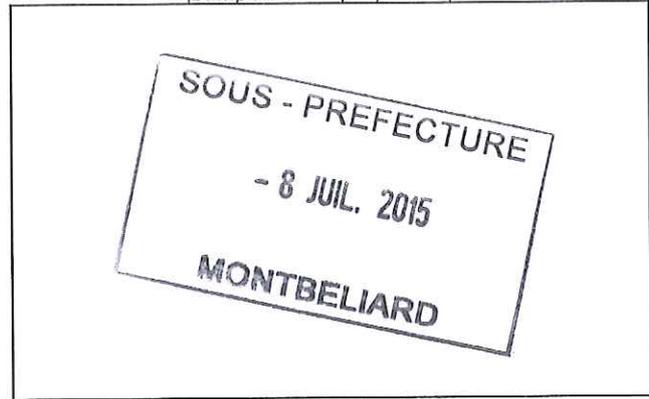
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

N° 34/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tampon Sous-préfecture



**DATE DE CONVOCATION :**  
 11/06/2015

L'an deux mil quinze le vingt cinq juin à vingt heures,

**DATE D'AFFICHAGE :**  
 25/06/2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Agnès TRAVERSIER, Maire

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Ayant donné procuration : 3

Absent excusé : 0

Absent : 0

*Étaient présents :* TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.

*Étaient représentés :* DURY Bernard, LIPSKI Jean-Pierre, MÉRAUX Jocelyne

**OBJET :**

*Demande de subvention au titre  
 des amendes de police / Travaux  
 de restructuration  
 École Claire Radreau*

*Procurations données :*

DURY Bernard a donné procuration à BORNE Aurélien,  
 LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à GIRARD Jean-Claude,  
 MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.

**RÉSULTAT DU VOTE :**

- Pour : 27

- Contre : 0

- Abstention : 0

Madame Catherine NOIROT est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Elle propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération de restructuration de l'École élémentaire Claire Radreau, plus précisément en ce qui concerne les travaux de sécurisation et aménagement des abords, de création d'une zone de dépôt minute en zone 30, de création de deux plateaux ralentisseurs, la réorganisation du stationnement et la réalisation d'une aire de stationnement des minibus scolaires.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 30 000.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention :

- décide de réaliser les travaux d'aménagement aux abords de l'école Claire Radreau pour un montant prévisionnel de 30 000.00 € HT,

- s'engage à réaliser ces travaux sur l'année 2015-2016,

- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Doubs au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Fait et délibéré à Bavans, le 25/06/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 25/06/2015  
 Publiée le 25/06/2015  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire